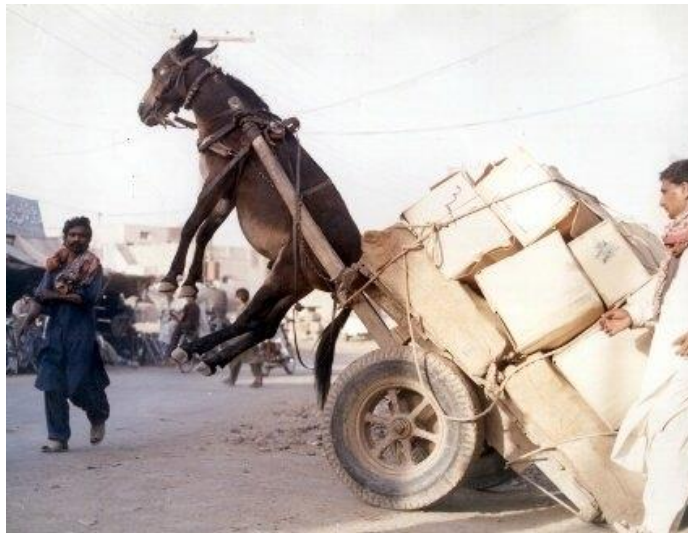


Comment mieux «vivre ensemble» en Algérie

lettre concertative n°4



**Partage d'expériences et tentative d'élaboration
d'une méthode de travail thérapeutique
Alger, 2011**

Collectif de recherche de la « Clinique de Concertation »

Plumes et porte-plume

Ce texte est le reflet des interventions et des discussions qui ont animé les **journées de réflexion organisées à l'initiative du CISP et de la fondation Friedrich Ebert** à Alger, dans le prolongement de la rencontre du 05 juillet 2010 sur le thème de « Comment mieux vivre ensemble après la tragédie nationale ».

Les notes et lettres concertatives témoignent du travail mené par le Collectif de recherche de la « Clinique de Concertation ». Ils ne visent pas à une forme aboutie, mais à être remis sur le métier, modifiés et enrichis au fur et à mesure de leur diffusion à travers les différents groupes et territoires du collectif.

Sommaire

I - La « Clinique de Concertation » comme méthode de travail thérapeutique	p 6
1. La « Clinique de Concertation » pour passer du contexte familial au contexte collectif	p 6
2. Parier sur le collectif dans un contexte algérien où les polarités sont encore diffuses	p 7
II. En quête de la juste échelle d'intervention	p 10
1. Le pari de la « Clinique de Concertation » : travailler à l'échelle d'un collectif pour enclencher une dynamique reconstructrice	p 10
<i>. L'entonnoir renversé : un porte-voix en direction du collectif</i>	
<i>. Passer de l'assistanat à l'accompagnement</i>	
<i>. La bienveillance d'un collectif multidisciplinaire ouvert, prêt à la déconcertation et immunisé contre l'excès de savoir</i>	
2. Associer le politique au collectif et essayer de construire des espaces praticables	p 12
<i>. A la recherche » de l'échelle pertinente d'action</i>	
III. Mettre en place le processus d'exonération	p 15
1. L'exonération dans la Thérapie Contextuelle	p 15
2. Pour un travail clinique, l'exonération plutôt que le pardon	p 16
<i>. Le pardon pour se libérer de l'anéantissement</i>	
<i>. Sortir d'une logique de déshumanisation réciproque</i>	
3. Des espaces de débat intermédiaires	p 19
IV - Trois situations - Situation 1. A Hassi Messaoud	p 20
1. « De Proche en Proche » / le « Sociogénogramme »	p 20
2. Le temps de la concertation/ la construction d'un espace praticable	p 20
3. L'équilibre de la « Triade Concertative » / L'élaboration d'une feuille de route	p 21
<i>. A quel moment la wilaya, l'État auraient-ils pu être sollicités comme soutien face au refus – parfois à l'obstruction – des institutions ?</i>	
4. En quête des ressources résiduelles	p 22
<i>. Chercher à savoir en quoi ces dames sont indispensables au développement de la ville de Hassi Messaoud, où la vie est si difficile.</i>	
<i>. Se demander si ces femmes sont des épouses, des mamans, des filles, des sœurs, des tantes, des militantes...</i>	
Situation 2. A Jijel	p 23
1. « De Proche en Proche » / le « Sociogénogramme »	p 23

2. Le temps de la concertation/ la construction d'un espace praticable / repérer le changement d'échelle	p 23
. <i>Comment accompagner ce jeune homme, à quelle échelle ?</i> . <i>Construire un espace et des questions praticables</i>	
3. L'équilibre de la « Triade Concertative »	p 24
. <i>Comment ouvrir un travail sur l'exonération, à partir de la colère justifiée ressentie par un jeune homme qui estime avoir été l'objet d'ordres paradoxaux ?</i> . <i>Comment réfléchir à la manière d'équilibrer l'action dans la « Triade Concertative », sans donner un chèque en blanc à l'État, tout en allant le chercher là où il peut donner ?</i> . <i>Il ne s'agit pas de minimiser les souffrances de ce jeune homme, ou de toutes ces personnes qui ont subi un préjudice du fait de la désorganisation de l'État.</i>	
4. En quête des ressources résiduelles pour amorcer un processus d'exonération	p 25
. <i>S'intéresser à des détails, en apparence anodins, qui peuvent offrir un point d'accroche et repérer un îlot de confiance</i> . <i>Le collectif peut être un moyen de lutter contre la « psychiatisation » des gens aux prises avec la question du « vivre ensemble ».</i>	
Situation 3. A Blida	p 27
. <i>Une « cérémonie du dénouement »</i> . <i>Le changement d'échelle : un collectif pour « digérer » le drame</i>	
Conclusion	p 28

Comment mieux «vivre ensemble» en Algérie après la «tragédie nationale» des années 90

Les 29, 30 avril et 1^{er} mai 2011, trois jours de réflexion-formation se sont tenus au diocèse d'Alger (El Biar), en présence :

- de psychologues, de professionnels du soin, de l'éducation et de la santé, d'éducateurs engagés, de militants du milieu associatif ainsi que de citoyens au profil divers (journaliste, personnel d'ambassade ou d'institutions de l'ONU, éditeur) en provenance d'Alger, de Tizi Ouzou et de la région de Boumerdes ;
- du Dr Jean-Marie Lemaire, psychiatre, thérapeute de famille et « Clinicien de Concertation » (Belgique) ;
- de Charles Kabeya, professeur de Droit, Université catholique de Lyon – IDHL (France) ;
- et de représentants du CISP et de la fondation Friedrich Ebert.

L'objectif de ces trois journées est d'essayer de penser ensemble – en partant, chaque fois, de situations très concrètes – comment construire des dispositifs thérapeutiques d'accompagnement, dont l'échelle resterait à déterminer, dans une Algérie émergeant d'un conflit interne d'une grande violence. Exercice difficile, qui pose la question de la cohabitation de gens impliqués à divers titres (voire sans titre) dans des relations destructrices. Exercice requérant une progression prudente, « de Proche en Proche », parce qu'il interroge le « vivre ensemble » jusqu'aux voisinages les plus problématiques.

I - La « Clinique de Concertation » comme méthode de travail thérapeutique

Le Dr J.-M. Lemaire, au gré de sa pratique en Belgique, en France et en Italie, mais aussi de son expérience dans des pays où les corps nationaux ont été traumatisés par des conflits internes (ex-Yougoslavie, Kosovo, Albanie), familial, en outre, de l'Algérie¹, a peu à peu construit une méthode de travail thérapeutique de réseau, la « Clinique de Concertation », basée sur un certain nombre de principes régulateurs. Méthode qu'il n'aurait pu élaborer sans ses collègues, et surtout sans le concours des familles avec lesquelles il a travaillé : il se sent redevable à leur égard car elles lui ont appris le « travailler ensemble ».

C'est à ce titre qu'il anime, soutenu par C. Kabeya, ces trois jours de réflexion-formation. Ainsi, sur la base d'exemples précis, les présents pourront se familiariser avec les grandes lignes de cette méthode tout en l'*ajustant* au contexte algérien actuel, en la *transformant* et la *renouvelant*.

On ne s'étonnera pas, en conséquence, de l'usage du « nous » dans ce rapport, pronom personnel qui rend compte du collectif et de sa progression dans un savoir co-construit.

1. La « Clinique de Concertation » pour passer du contexte familial au contexte collectif

La « Clinique de Concertation » se nourrit tout particulièrement de la Thérapie Contextuelle élaborée par le thérapeute familial hongrois, Ivan Boszormenyi-Nagy. A partir de la définition stimulante qu'il donne du « contexte » des relations interpersonnelles,

« Par **contexte**, on entend le **fil organique entre ceux qui donnent et ceux qui reçoivent** qui forme une toile de confiance et d'interdépendance. Le contexte humain embrasse les relations actuelles d'une personne autant que son passé et son avenir. Il est constitué de la totalité de tous **les 'grands livres d'équité' dans lesquels les mérites et les obligations de telle personne sont enregistrés**. Son critère dynamique relève de la **considération due** et non de la réciprocité de donner et recevoir. »²

¹ Il s'y rend chaque année depuis 1998 par le canal du CISP : il a contribué à la création de l'Ecole de Thérapie Familiale en 1998 (Cheraga), a travaillé à soutenir les travailleurs sociaux mobilisés pour accompagner les familles touchées par le séisme de juin 2003. Il a également prodigué une formation répartie en dix modules (2007-2009) à la « Clinique de Concertation » dans la région de Tizi Ouzou (laquelle a fait l'objet d'une publication *De Proche en Proche*, Selma Hellal, ed. barzakh/CISP), et achève actuellement deux formations : l'une aux personnes-relais en « Clinique de Concertation », l'autre en Thérapie contextuelle.

² I. Boszormenyi-Nagy, *Glossary*, in *Between Give and Take, A Clinical Guide to Contextual Therapy*, New York, Brunner/Mazel, 1986, p. 413.

Nagy développe une conception asymétrique de la relation, dans laquelle nous ne sommes jamais équivalents : nous n'avons pas les mêmes talents, les mêmes ressources, âges ou genres. Quand deux partenaires sont en relation, si B donne à A, la première impression est que le plateau de B s'allège de ce qu'il a donné à A, et vice-versa. Si A rend à B la même chose que ce qu'il a reçu, la balance retrouvera son équilibre. Mais l'asymétrie, la différence entre les gens, fait en sorte que ce retour est rarement équivalent ; en revanche d'autres retours – directs et indirects – seront mis en place, en termes de crédits et de mérites.

La « Clinique de Concertation » émet prudemment l'hypothèse que ce processus ne se limite pas au contexte familial et peut s'étendre à tous les membres d'un collectif en grande difficulté.

Dans les contextes difficiles (comme c'est le cas de l'Algérie aujourd'hui), cette démarche aura toujours le souci de localiser les liens fragilisés afin de les consolider. Elle aidera à repérer là où subsistent des relations du donner-recevoir, là où les liens ont une qualité particulière, *là où celui qui donne à un autre est reconnu et honoré d'avoir payé de sa personne*, là où, malgré la destruction, des îlots de confiance ont subsisté.

« Notre survie dépendait de la capacité à comprendre ce que les autorités attendaient que nous fassions et du partage de cette compréhension avec chacun d'entre nous. Il aurait été très difficile, voire impossible, pour un homme seul, de résister. Je ne sais pas ce que j'aurais pu faire si j'avais été seul... Nous nous soutenions les uns les autres et puisions notre force chez chacun de nous. **Quoi que nous sachions, quoi que nous apprenions, nous le partagions, et ce partage multipliait le courage que nous avions individuellement** »³

2. Parier sur le collectif dans un contexte algérien où les polarités sont encore diffuses

La « Clinique de Concertation », qui parie ainsi sur le collectif et se soucie de justice relationnelle, s'est, on l'a dit, construite au gré d'expériences nombreuses. En Algérie par exemple, travailler à l'accompagnement des détreesses après le séisme de 2003 a en quelque sorte été une « chance » : on a pu voir des professionnels inventer des manières d'approcher les gens dans le collectif qui avaient des effets thérapeutiques permettant une évolution notable.

Ce qui se passe aujourd'hui dans le pays est inédit car les gens impliqués dans des situations conflictuelles vivent ensemble, ce qui n'était pas le cas dans les camps de réfugiés à Sarajevo, au Kosovo ou en Albanie. Là-bas, les équipes soignantes

³ Nelson Mandela.

rencontraient des gens démunis, clairement installés et identifiés dans des positions de victimes ; les acteurs ayant été en conflit n'étaient pas mêlés, ils ne cohabitaient pas. Avec la Réconciliation nationale (2005), les polarités sont restées diffuses en Algérie, sources de tension et de malaise, perpétuant des situations extrêmement dangereuses. Mais les Algériens ont réussi à maintenir des zones de confiance et de liens, et c'est à partir de ces zones-là, même réduites, qu'on peut essayer de travailler pour améliorer le futur.

La « Clinique de Concertation » qui s'est tenue à Bou Ismail (village situé sur la côte ouest algérienne, à une heure de la capitale) en 2000 en donne une illustration encourageante⁴. On y voit un groupe de professionnels (psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, fonctionnaires de l'administration) – qu'on peut considérer comme un échantillon de la collectivité algérienne – activé à l'origine par un psychologue en formation à la Thérapie Familiale, être confronté à la difficulté d'accompagner une ancienne *moudjahida* âgée de 68 ans, qui élève ses petits-enfants après que sa fille et son gendre ont été assassinés en 1996 au cours d'une attaque terroriste. Cette dame, ainsi que sa famille, se retrouve en quasi-rupture avec les services sociaux et associations censés l'aider. Au cours de la « Clinique de Concertation », le groupe de professionnels parvient petit à petit à approcher de très près une situation où, sur fond de malheur, il va devenir possible de repérer des mécanismes résiduels auxquels s'accrocher pour leur donner de l'épaisseur. Alors que la grand-mère était auparavant dans la fuite face à des services publics perçus comme prédateurs, un processus de reconstruction s'amorce progressivement par la suite : les services accentuent leur collaboration entre eux et avec la famille, le groupe de travail de proximité qui existait déjà à Bou Ismail prend le relais du travail collectif.

L'expérience de Bou Ismail (tout comme les autres « Cliniques de Concertation » organisées à Tizi Ouzou et dans la région de Boumerdes) démontre que le micro-collectif a des effets collatéraux positifs au-delà de son périmètre. Ainsi, on sait :

- . qu'il est possible d'ouvrir prudemment la question du « vivre ensemble » en Algérie dans des groupes de réflexion élargis de 50 à 60 personnes autour de situations qui poussent à élargir au-delà du périmètre de la famille ;
- . que les Algériens sont préoccupés de justice relationnelle.

Tout travail n'est cependant envisageable qu'à condition de renoncer à un discours général, et de progresser « De Proche en Proche » au cœur des relations rencontrées. Travailler « De Proche en Proche » est en effet un principe régulateur et fondateur de la « Clinique de Concertation », théorisé par Patrice Maniglier, philosophe français, au Congrès International de la « Clinique de Concertation » à Paris en 2000.

⁴ Pour plus de détails (historique, « Sociogénogramme », etc.), voir le rapport de Catherine Mariette et la vidéo.

« L'une des grandes vertus des cliniques de concertation est précisément d'avoir en quelque sorte conjuré cette tentation de la totalisation grâce à son dispositif. On ne va pas d'une totalité (l'individu en étant une) à une autre (famille, société, etc.), mais on laisse précisément les relations déterminer elles-mêmes, localement, leur propre extension. On peut bien déplacer l'espace du problème, mais on ne peut le faire que de proche en proche, par voisinage, en rajoutant une relation, et sans jamais sauter au niveau du 'Tout'. »⁵

Pendant ces trois jours, et uniquement à partir d'exemples concrets, nous étudierons donc comment construire « De Proche en Proche » une méthode de travail mobilisant un collectif dont l'échelle restera à cerner au cas par cas. Collectif qui, chaque fois, aura pour but de mettre en place un processus œuvrant, non pas tant à *corriger le passé qu'à améliorer le futur*, nommé, en thérapie contextuelle, *l'exonération*

⁵ Maniglier P., « Comment se faire sujet ? », Actes du 3^e Congrès International de la « Clinique de Concertation », Paris.

II. En quête de la juste échelle d'intervention

En abordant collectivement dans leur spécificité les situations perçues comme très problématiques quant à la question du « vivre ensemble », le groupe tentera d'inventer ses propres méthodologies, dans une démarche qui pourrait enrichir ce qui a déjà été tenté ailleurs (Afrique du Sud, Rwanda, Bosnie). L'un des enjeux majeurs étant d'identifier, chaque fois, la juste échelle d'intervention.

1. Le pari de la « Clinique de Concertation » : travailler à l'échelle d'un collectif pour enclencher une dynamique reconstructrice

. L'entonnoir renversé : un porte-voix en direction du collectif

Les modèles médicaux qu'on propose aux professionnels, en particulier en psychiatrie, fonctionnent tel un entonnoir qui rétrécit la réalité pour mieux la maîtriser. On réduit la complexité d'un mal pour, espère-t-on, accomplir le geste qui sauve, à l'abri du regard et de l'écoute des autres. Pierre Michard⁶ souligne pourtant que « ce qui a été détruit dans le collectif doit se reconstruire dans le collectif ». On peut affirmer que c'est particulièrement vrai dans les situations de détresses multiples, quand les liens garantissant la survie de la collectivité ont été gravement endommagés. Dans ce cas, la compression de la situation - qui conduirait à une prise en charge exclusivement psychiatrique et cloisonnée des troubles du garçon de la famille, par exemple- est loin d'être indiquée. C'est pourquoi, depuis des années, la « Clinique de Concertation » retourne l'entonnoir et le transforme en porte-voix en direction du collectif, faisant le pari que ce collectif activé par la détresse peut être restructeur.

Pour cela, il faut encourager les travailleurs sociaux à porter les ressources sur le lieu des détresses plutôt que de vouloir à tout prix le contraire: il faut sortir de son bureau, se déplacer vers les lieux de réunions reconnus par la population comme des espaces où se préservent et se consolident les liens, ne pas hésiter à aller voir ce que les gens déploient pour survivre au traumatisme.

En poussant la porte des réseaux pour trouver des solutions à leurs difficultés, les familles en détresses multiples interpellent les professionnels sur des questions aussi complexes que celle du « vivre ensemble » après une tragédie nationale. Cela implique d'être attentif à ce qu'elles choisissent comme dispositif d'accompagnement et de renoncer à leur imposer un mode d'intervention préconçu et de repérer à quelle échelle ces familles nous demandent de travailler.

⁶ Pierre Michard est philosophe de formation et docteur en psychologie clinique.

. Passer de l'assistanat à l'accompagnement

En ayant cette vigilance et cette disponibilité, en s'attachant au quotidien d'une personne en détresse, aux relais qui s'établissent, on se donne les moyens de modifier « De Proche en Proche » le rapport d'assistanat – ce dernier pouvant transformer le réseau en réseau prédateur. S'il est nécessaire au début, le rapport d'assistanat ne doit pas faire oublier les ressources résiduelles que peut conserver une personne, même maltraitée intentionnellement. Il s'agit donc de veiller à introduire le plus rapidement possible une proportion toujours plus importante d'accompagnement dans une action à portée thérapeutique. Ce faisant, on fait des personnes qui ont subi le préjudice les sujets de leur renaissance.

Il est en effet possible de parier sur le processus restructeur suivant : un professionnel apporte d'abord son assistanat à A, mais bientôt A est en mesure de devenir partenaire d'une croissance et d'un chemin fait ensemble, puis d'exprimer le désir d'une aide différente de celle proposée par le professionnel. A sera vite en mesure d'identifier ses besoins mieux que ce dernier, et, de plus, il deviendra peut-être celui qui l'accompagnera vers B, autre personne en détresse. Lors du travail effectué dans les camps de réfugiés en ex-Yougoslavie, on a pu voir que les familles avec lesquelles on a réussi ce passage à l'accompagnement deviennent elles-mêmes des accompagnants vers des familles plus vulnérables⁷.

. La bienveillance d'un collectif multidisciplinaire ouvert, prêt à la déconcertation et immunisé contre l'excès de savoir

Le thérapeute n'est pas le seul à pouvoir renverser l'entonnoir pour l'utiliser comme porte-voix : l'enseignant, le travailleur social, le juriste, le militant associatif sont à même d'en faire autant. Réunir un groupe comme celui de cette formation n'obéit pas à une collectivisation totalisante, postulant d'emblée que tout le monde est bienfaisant. Il s'agit plutôt, face à une situation de détresses multiples, de rassembler « De Proche en Proche » une masse critique de personnes suffisamment bienveillantes et susceptibles de sélectionner des informations correctement énoncées pour faire le tri entre le principal et l'accessoire en attirant l'attention sur les ressources relationnelles que la situation contient en soi. Il s'agit de multiplier les facteurs favorisant un processus de reconstruction.

Un des moyens de garantir cet effet bénéfique est de maintenir l'ouverture absolue du collectif à tout « intrus ». Cela permet d'éviter la tentation totalitaire (un groupe, par exemple, qui ne serait constitué que de psychiatres) de confiscation d'un savoir sur un autre. En effet, confronté à une situation de détresses multiples, le professionnel se retrouve le plus souvent déconcerté, dépassé. Il se sent démembré, perdu, déprofessionnalisé. Celui-ci est alors tenté de s'appuyer sur le savoir qu'il a appris (pour un thérapeute, par exemple : la psychanalyse, l'approche systémique, le comportementaliste, ou la Thérapie Contextuelle), et, dans cette situation de

⁷ Chauvenet A., Despret V., Lemaire J.-M., *La Clinique de la Reconstruction*, L'Harmattan, Paris, 1996.

débordement systématique, de se réfugier dans un « excès de savoir ». Sans nier l'utilité de sa formation, des études qu'il a menées, on peut (grâce à une transformation de soi qui est loin d'être évidente) essayer pourtant d'accepter cette déconcertation, et s'intéresser à ce moment de suspension dans lequel les préjugés, les projets et projections sont mis en arrêt. On peut même aller jusqu'à considérer que ce moment déconcertant constitue une *ressource* pour favoriser une suspension du jugement (comme l'*epochè* chez les phénoménologistes⁸). Par exemple, quand une famille vient trouver un juriste et lui expose massivement toutes ses souffrances en lui demandant de résoudre ses problèmes, le juriste est totalement perdu. L'idée est de considérer ce moment de perplexité comme un moment béni dans lequel il est possible de réorganiser l'équilibre entre les savoirs. Car, se tournant vers le groupe, le juriste pourra activer d'autres professionnels, une assistante sociale, un psychologue, tout le réseau qu'il a tissé et cultivé, pour qu'ils l'aident à accompagner la famille. Et dans sa concertation avec eux, il élaborera un savoir nouveau.

Si on prend une métaphore sportive pour illustrer cette démarche, il ne s'agira pas de faire un spectaculaire 100m/haies, mais plutôt d'un relais 4 x 100m, qui implique un lien entre les coureurs. Sa préparation implique que des professions et des savoirs différents acceptent désormais l'intrusion du regard de l'autre dans leur savoir constitué : par exemple, qu'un enseignant qui assure une formation professionnelle auprès d'une personne soignée puisse faire intrusion dans le savoir du psychiatre et lui indiquer que le traitement qu'il prescrit à « son malade » empêche l'élève qu'il est aussi de suivre la formation.

Construire un projet se fait en organisant le relais entre le professionnel mis aux limites de sa mission et celui qui entame la sienne. De la sorte, ceux qui possèdent un savoir apprennent à « vivre ensemble », à tout le moins à « travailler ensemble ». En inversant les choses, la « Clinique de Concertation » rend impossible la confiscation des savoirs au détriment de nos concitoyens.

2. Associer le politique au collectif et essayer de construire des espaces praticables

Dans cette quête d'un collectif soutenant susceptible de favoriser une dynamique reconstructrice, il est impératif de veiller à la participation des politiques.

Cette démarche, même clinique, a pour ligne de mire la « Triade Concertative »⁹ et sollicite toujours le regard des politiques, elle ne se réalise jamais à leur insu. Il s'agit de travailler dans une recherche, voire une revendication de l'avis et de l'évaluation des responsables politiques. La « Clinique de Concertation » n'a pas l'ambition de se substituer au politique, mais elle est une proposition de travail qui comporte des

⁸ « La réduction phénoménologique » ou *epochè* chez Edmund Husserl consiste à mettre entre parenthèses la conscience fondamentalement orientée que tout individu a d'une chose, à la suspendre pour dégager l'essence même de la chose.

⁹ Voir rapport de Catherine Mariette et schéma afférant à ce concept.

éléments stratégiques : « les imperfections des professionnels sont au service de la perfection des politiques » (Dr Lemaire).

Sans prétendre remplacer les responsables politiques, elle a incontestablement une portée politique : la transformation qu'elle préconise est par essence politique puisqu'elle propose la métamorphose d'un rapport où ceux qui sont réputés avoir le pouvoir – les politiques, les soignants – sont petit à petit amenés à changer leur façon de travailler avec les usagers, en les considérant comme des sujets et qu'elle suggère de passer de l'espace confiné du bureau à l'espace ouvert de la Cité. Pour ce faire, il faut cesser de diaboliser les services publics (Cf. le débat autour de la remarque faite par Ghania Mouffok à cette occasion¹⁰). Nombre de situations révèlent au contraire une disponibilité inhabituelle et intéressante desdits services, alors même qu'ils sont remis en cause et interpellés.

Le livre de Ghania Mouffok¹¹ sur le travail de travailleurs sociaux dans des régions gravement affectées par la violence des années 90, où se pose aujourd'hui avec acuité la question du « vivre ensemble », révèle la complexité de la situation. Sur l'injonction d'organes officiels, ces travailleurs sociaux devaient approcher des familles en détresses multiples pour évaluer si elles étaient habilitées à bénéficier d'un soutien financier. L'Etat, qui dicte les règles du « vivre ensemble », n'a pas les moyens d'accéder à chaque famille. Il doit déléguer, demander à des structures plus locales de veiller à l'application du projet qu'il essaye de réaliser (en l'occurrence l'application de la Charte pour la Réconciliation nationale). Ces institutions locales (la Wilaya ou l'Assemblée Populaire Communale) ne peuvent, elles non plus, accéder à chaque famille : elles délèguent à leur tour et font appel aux travailleurs de proximité - thérapeutes, travailleurs sociaux, enseignants, pharmaciens, professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle, ceux qui selon Freud exercent des « professions impossibles », qu'ils ont choisies au nom d'engagements particuliers qui les mettent en contact régulier avec les personnes en détresses. Ghania Mouffok montre à quel point il n'a pas été simple pour eux de se présenter aux familles avec un tel mandat.

C'est pourquoi il faut essayer, en ajustant notre échelle en permanence, de tendre vers la construction d'espaces collectifs permettant une négociation entre ceux qui décrètent d'une part, et ceux qui mettent en application ces décrets d'autre part. C'est d'autant plus vrai dans le cas de la politique de Réconciliation nationale, où il n'est ni souhaitable ni utile de dénoncer « l'Etat » algérien dans sa globalité, ou de

¹⁰ Ghania Mouffok prend soin d'avertir le Dr J.-M.Lemaire : en Algérie, dire « les services » tout court, sans adjectif – terme que, pour sa part, il utilise pour désigner les services sociaux de l'Etat –, a une toute autre connotation. On dit « les services » pour désigner la sécurité militaire, ce qui implique l'expression d'une méfiance, d'une crainte, d'une suspicion. Pour plus de détails, voir rapport de C. Mariette.

¹¹ Voir le livre *Apprendre à vivre ensemble* sous la direction de Ghania Mouffok, éd. Barzakh/ CISP, printemps 2011.

postuler que telle institution (par exemple l'armée) refusera d'être représentée dans les collectifs mis en place. Les écrits du professeur de droit Ammar Belhimer¹² identifient le cadre légal de la Réconciliation nationale : les réparations, les mesures de grâce, les contreparties, les organes compétents pour les réaliser. Un tel travail plante le décor : à nous, professionnels, de l'animer. Nous devons construire ces espaces en partant du plus praticable au moins praticable. Ni l'Etat, ni les pouvoirs locaux ne sont indifférents à la question, ils cherchent à créer les conditions du « mieux vivre ensemble » de manière plus ou moins réussie. Ce sont aux professionnels de contribuer à le construire.

A la recherche de l'échelle pertinente d'action... pour enclencher le processus d'exonération

Comment déterminer la taille du collectif à mobiliser ? Quelle est l'échelle d'intervention adéquate ? Comment travailler ensemble à l'identification des collectifs pouvant permettre ce travail de reconstruction ? Peut-être existe-t-il des dimensions collectives encore bien vivantes en Algérie (celle de la famille, du quartier, du village, du clan ?), sur lesquelles le groupe pourrait s'appuyer pour entreprendre ce travail¹³. Sans doute sont-elles encore présentes dans la société, bien que négligées, voire gommées, par l'Etat centralisateur.

Cela permettrait d'avoir une idée de ce que nous pourrions proposer dans un avenir à moyen terme. Où, quand, comment travailler pour trouver des alternatives à la vengeance ? Dans quel espace pourrions-nous activer le processus d'exonération, ce travail de reconstruction fondé sur la reconnaissance du mal fait à l'aune de celui qui en vit les conséquences, et sur le renoncement aux actions violentes compensatrices ? A quelle échelle d'intervention pourrions-nous mener ce travail où il serait possible d'énoncer les choses dans un premier temps, de survivre à leur énoncé dans un second temps ?

¹² Voir son texte « La réconciliation nationale en Algérie » disponible dans le livre cité ci-dessus : *Apprendre à vivre ensemble*.

¹³ Dans les travaux de Germaine Tillon ou de Jeanne Favret-Saada, ces dimensions semblent encore très visibles.

III. Mettre en place le processus d'exonération

1. L'exonération dans la Thérapie Contextuelle

Les situations extrêmement graves et répétitives rencontrées dans la société algérienne requièrent des manières de travailler inventives et construites dans une démarche participative.

L'exonération, concept issu de la Thérapie Contextuelle, est un processus qui implique l'auteur du dommage infligé et celui qui en vit les conséquences (que l'on appelle trop souvent la victime sans lui avoir demandé si cette désignation lui convenait). Le thérapeute contextuel s'insère d'emblée dans un travail difficile à mettre en place, un travail sur la relation endommagée, voire détruite, par un acte de violence dont les conséquences sont définitives. Il est quasi impossible d'imaginer qu'une mère et l'auteur de l'assassinat de son fils se mettent à travailler *directement* ensemble. Certains dommages ne peuvent être réparés directement, sauf à entrer dans une dimension tellement sacrificielle qu'elle active les zones improbables de l'effacement, de l'oubli, de la fuite ou de la peur. Pour entamer un travail d'exonération entre celui qui a causé un préjudice et celui qui l'a subi, le choix de la taille d'un collectif soutenant et praticable est important : lorsque l'on tente de pratiquer l'« inversion de l'entonnoir », combien doit-on être pour contenir ce travail d'exonération ?

Le travail d'exonération exige de ne pas chercher à effacer le tort infligé. Au contraire, il faut mettre en chantier *un processus qui pousse celui qui a infligé le tort à prendre conscience des conséquences du dommage du point de vue de celui qui en vit les conséquences*.

C'est une première étape. Aucun des deux protagonistes n'est libre l'un de l'autre. Si l'auteur du préjudice met en scène une reconnaissance spectaculaire dans une demande de pardon, mais que la victime n'en perçoit pas la portée, cela ne compte pas. Il se pourrait, par contre, qu'une attitude peu spectaculaire mais engagée soit ressentie par l'autre comme une démarche consistante.

Une autre étape s'appuie sur ce que Nagy suggère quand il dit : « la Thérapie Contextuelle m'a libéré de la nécessité de l'altruisme ». La dette existentielle demeurera éternellement entre les protagonistes. Mais l'objectif est d'amener celui qui subit les conséquences du dommage à pouvoir renoncer, au nom de l'avenir, à infliger un tort égal à celui qui en est l'auteur, évitant ainsi de s'enfermer dans la répétition. Cette opération, soutenue par le thérapeute contextuel, peut libérer les deux protagonistes d'une recherche sans fin de compensations destructrices.

En thérapie familiale, on est parfois confronté à une situation typique, celle d'un enfant abusé (exploité) par l'un de ses parents. Une maman divorcée, par exemple, aura eu des exigences disproportionnées par rapport à son fils, le chargeant de

responsabilités allant au-delà de ce qu'il pouvait supporter ; ou un papa aura eu un comportement incorrect avec sa petite fille quand elle était enfant. La Thérapie Contextuelle considère les deux comptes de la balance relationnelle, ici entre un parent et un enfant. Énoncer le tort commis par le parent en présence de l'enfant n'a de valeur qu'à partir du moment où *cette énonciation tient compte de la perception de l'enfant*. C'est seulement à cette condition que l'enfant pourra être libéré de la recherche de compensation destructrice. Il faut que le parent sache que le tort ne sera jamais effacé ni annulé, mais si, au terme du travail clinique, il est exonéré par l'enfant, le risque qu'il recommence diminue.

Le processus d'exonération, qui ne doit absolument pas être confondu avec le fait de concéder des circonstances atténuantes, arrête la spirale destructrice. Il doit être clair dans l'esprit de tous que l'attention accordée au bourreau n'est absolument pas une tentative d'atténuation de sa culpabilité.

2. Pour un travail clinique, l'exonération plutôt que le pardon

Si l'exonération se révèle très différente du pardon, il n'en reste pas moins que ce dernier concept, passionnant, mérite qu'on l'explore¹⁴.

. Le pardon pour se libérer de l'anéantissement

Dans pardonner, il y a de la gratuité, comme dans tout ce qui est véritablement humain, on est dans l'ordre du sans calcul, de la liberté absolue. C'est pourquoi seuls les dieux pouvaient pardonner, qu'il s'agisse du Dieu miséricordieux de l'islam ou du Christ sur la croix (« Pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font »). Ici nous volons le travail des dieux pour le donner aux humains, c'est pour cela que nous avons des difficultés. On ne peut *exiger* le pardon : il est difficile de demander à celui qui a vécu des choses terribles de s'extraire de son anéantissement pour pardonner. Le vrai traumatisme nous amène à visiter la mort psychique. A partir de ce lieu-là, on ne peut pas prononcer des paroles de pardon. Pourtant, dans la lignée de G.W.F. Hegel et S. Kierkegaard, on peut se risquer à dire qu'il faut avoir la force de séjourner en enfer, d'expérimenter l'anéantissement, pour pouvoir se libérer de ce qui l'a causé, et reprendre la marche vers soi.

Faut-il attendre que le bourreau, celui qui a déshumanisé, demande pardon ? Le travail de la justice et de la réparation s'en occupe. Mais dans la perspective du pardon comme acte gratuit, on n'a pas besoin d'entendre la parole du bourreau demandant pardon. Sinon, cela signifie qu'on l'emprisonne dans son inhumanité et qu'on reste dans la logique d'une déshumanisation réciproque. Lorsque nous refusons de pardonner, nous refusons de relire le besoin de pardonner en chacun de nous. Même le bourreau, puisqu'il partage la même humanité que moi, a fortement besoin du pardon. Pensons à cette expérience de torture vécue à Cuba par Éric

¹⁴ Le développement qui suit sur le pardon est une contribution de Charles Kabeya.

Weiss : à un moment donné, il s'adresse à son bourreau en ces termes : « Toi bourreau, mon frère ». Car l'acte de détruire l'Autre laisse une empreinte de déshumanisation sur le bourreau lui-même.

. Sortir d'une logique de déshumanisation réciproque

L'acte de pardonner est une loi de vie qui n'est nulle part inscrite. On pense à Antigone : le pardon est au-dessus des lois juridiques des hommes, mais pas de la loi de la vie.

Dans le « vivre ensemble » ou dans son apprentissage, nous oublions souvent d'anticiper sur le pardon, d'y réfléchir avant que les catastrophes ne nous débordent. Nous ne capitalisons pas l'expérience du pardon dans l'humanité pour pouvoir en faire un objet d'apprentissage avant que le mal s'abatte. Comment se préparer au pardon pendant la paix ? Quelqu'un peut-il nous aider à prévenir le pardon ? On se demande jusqu'où pouvoir aller dans nos convictions, dans la résistance, pour pouvoir réagir presque par réflexe à se préparer au pardon. (Cf le sacrifice des moines de Tibherine). Le philosophe E. Levinas a réfléchi à cette responsabilité : « Avant même que quelqu'un ne m'appelle, je réponds présent ». J'anticipe sur la présence de l'Autre, je le peux parce que Dieu est sans visage, et s'il est sans visage, n'importe qui peut prendre son visage, et je peux donc pardonner.

On peut anticiper sur le pardon à partir de son propre besoin de pardon. La meilleure façon de pardonner c'est de savoir soi-même qu'on est faillible, qu'on peut se déshumaniser. D'où cette dernière question : comment rester fidèle à moi-même en pardonnant à celui qui m'a fait le plus mal ? On ne le peut que si on sait qu'on ne pardonne pas l'Autre pour qu'il devienne meilleur, et que soi-même, on n'est pas meilleur que les autres hommes.

On le voit cependant, le pardon, notion noble et intéressante, paraît difficilement opérationnel dans le cadre d'un travail clinique, alors que l'exonération, terme technique¹⁵, est, lui, un outil pratique de la Thérapie Contextuelle. Toutefois, on reconnaît que pour mener à bien un travail d'exonération avec des gens qui ont causé un mal irréparable, le travailleur de proximité, qu'il soit enseignant, travailleur social ou policier, doit avoir conscience de la part potentiellement odieuse qui est en lui. La question du pardon se pose ainsi à l'intérieur de soi. Travailler au préalable cette question en soi-même peut en effet créer de meilleures conditions pour entamer un processus d'exonération.

¹⁵ Le terme renvoie communément aux impôts. En médecine, cela renvoie à l'action d'aller à la selle (pour les philosophes pythagoriciens, l'examen des excréments contribuait à l'interprétation des présages rappelle le Dr J.-M. Lemaire).

3. Des espaces de débat intermédiaires

Dans les situations concrètes impliquant des protagonistes aux prises avec des relations destructrices, un travail long et difficile s'étend sur un an, un an et demi, peut-être davantage, durée au cours de laquelle les accompagnateurs, les travailleurs de proximité prennent régulièrement des risques. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le soutien encourageant et validant des autorités politiques est essentiel. Car l'effort de justice relationnelle qui est à l'origine du processus d'exonération ne peut en aucun cas se substituer à la justice codifiée par l'Etat laquelle est, le plus souvent, source de frustration pour tous les protagonistes.

La proposition est donc de créer, à une échelle infiniment plus petite, des espaces intermédiaires de débat plus mobiles que ceux, officiels et rigides, où la justice codifiée est prononcée. Faisant le deuil d'une justice idéale, on tente ainsi de trouver un équilibre entre, d'une part les exigences du droit de revanche, et d'autre part, celles que commande l'amélioration du futur.

IV - Trois situations

A la recherche, « de Proche en proche », de la juste échelle d'intervention pour tenter de mettre en place un processus d'exonération

Trois situations évoquées par des participants mettent en jeu la question du « vivre ensemble ». Chacune est décryptée avec, en tête, quelques principes régulateurs de la « Clinique de Concertation ».

1. Progresser « De Proche en Proche » dans le récit, grâce, notamment, au « Sociogénogramme »¹⁶, outil qui permet d'avancer par étapes, de visualiser les acteurs, et d'énoncer prudemment les faits. (Les trois « Sociogénogrammes » sont présentés dans le rapport de C. Mariette.)
2. S'interroger sur la meilleure manière d'associer les protagonistes au temps de la concertation / Construire un espace praticable / Repérer le changement d'échelle.
3. Equilibrer la « Triade Concertative » / Elaborer une feuille de route.
4. Partir en quête des ressources résiduelles : chercher ce qui fait honneur (via, entre autres, le bien-parler), réunir des éléments en apparence anodins. Car les questions de justice relationnelle se nourrissent de bien plus de détails que la justice codifiée. Ceci, avec acharnement, obstination. Pugnacité que le professionnel doit essayer de puiser dans ce que Paul-Claude Racamier, psychanalyste français (1926-1996), appelle « l'anticipation délirante positive » et qui désigne la conviction – qui n'est pas d'ordre scientifique – du thérapeute ou du travailleur social, que les choses peuvent aller mieux.

¹⁶ Pour le détail du code de couleurs, se référer au fascicule de la « Clinique de Concertation ».

Situation 1. A Hassi Messaoud

présentée par Faïka Medjahed

A Hassi Messaoud, ville pétrolière dans le Sahara algérien, des femmes travailleuses, déjà victimes de violences en 2001 perpétrées par des hommes travaillant sur le même site, ont de nouveau été agressées en 2010.

A Alger, des associations féministes ont essayé de se mobiliser pour alerter l'opinion nationale et internationale tout en essayant d'interpeller et d'impliquer les institutions étatiques algériennes dans la protection et la défense de ces femmes. La Fondation Ebert a soutenu ce mouvement. Mais, déplore la participante qui expose la situation (partie prenante dans cette tentative de mobilisation), celui-ci a été incapable de se fédérer et la concertation a capoté, comme si, en Algérie, toute mobilisation collective semblait condamnée à la dislocation...

1. « De Proche en Proche » / le « Sociogénogramme »

Comment représenter la participante ? Cela dépend, selon que son engagement citoyen a pour objectif de créer une structure pouvant bénéficier d'un soutien étatique (vert), ou au contraire, de maintenir un mouvement parallèle ne souhaitant par l'intervention de l'Etat (noir).

2. Le temps de la concertation/ la construction d'un espace praticable

On se préoccupe d'associer au mieux les protagonistes au temps de la concertation. Ainsi, il est essentiel de savoir :

- *Qui a participé au choix du lieu* dans lequel ce collectif d'associations voulait organiser une rencontre sur le sujet ?

- *Les personnes qui ont vécu les conséquences de ces mauvais traitements ont-elles pu participer au choix du lieu de la rencontre ?* Avaient-elles un avis sur le lieu où cet accompagnement pouvait prendre place ?

- *Comment est défini le temps de la concertation ?* A quel moment, dans une telle urgence, les énergies, les engagements disponibles (les féministes, la Fondation Ebert) peuvent-ils construire une *feuille de route* non standardisée ? C'est-à-dire une feuille de route qui respecte des principes régulateurs et permette d'analyser une situation avec les premiers concernés, ceux à qui nous restons redevables des activations à partir desquelles nous nous mettons en mouvement. Ces femmes ont leur mot à dire sur le choix de l'échelle, et en conséquence sur la proportion d'assistanat ou d'accompagnement qu'elles souhaitent, ainsi que sur le choix des modalités de travail (entonnoir ou porte-voix).

On doit également se demander comment il serait possible, avec les associations féministes, la police, les forces de régulation de l'État, d'élaborer cette feuille de route dans laquelle seraient pris en compte tous les avis, c'est-à-dire l'avis de ceux qui vivent les conséquences des faits (à savoir les femmes agressées), mais aussi celui des responsables des sociétés qui les emploient, et à terme, même si ce n'est pas envisageable d'emblée, celui des auteurs des faits.

Dans cette progression « De Proche en Proche », *veiller au bien-parler* aide à ne pas céder au jugement ou à prononcer des avis qui puissent s'apparenter à un reproche. Car l'enjeu n'est pas de souligner ce qui a été « mal fait », mais de réunir les conditions pour mieux faire dans le futur. Le collectif aide à cette vigilance. Tout comme il aide à *ne pas céder au découragement*. La participante, échaudée par l'échec de cette expérience, s'aventure à un constat fataliste : « Tout est toujours à refaire, nous nous retrouvons à essayer de reconstruire quelque chose sans jamais y arriver. » Pourtant le « Sociogénogramme » permet de soutenir le contraire : des femmes appartenant à différentes associations ont trouvé le soutien de la Fondation Ebert. Si la participante est présente à cette formation aujourd'hui, c'est que des liens résiduels ont subsisté entre 2001 et 2010. « On ne part pas de rien ! Le rien, je ne pourrais pas le représenter. Essayons de partir de ce que nous avons, pour nous demander ce que nous allons en faire. Nous ne nous appuyons pas sur le vide. » (Dr Lemaire)

3. L'équilibre de la « Triade Concertative » / L'élaboration d'une feuille de route

Il faut toujours essayer de réunir les éléments du « vivre ensemble » relevant des trois pôles de la « Triade Concertative » : les habitants (familles et associations), les services étatiques, les élus. C'est pourquoi il est bon de s'interroger sur les points suivants :

- A quel moment la wilaya, l'État auraient-ils pu être sollicités comme soutien face au refus – parfois à l'obstruction – des institutions ?

Des sociétés emploient des salariés dans le souci d'un équilibre économique à leur bénéfice. Or se déroule une tragédie au niveau du corps social. Il paraît important de savoir si le soutien du monde associatif et celui des services publics a été sollicité par rapport à ce drame, et comment.

L'Institut national de santé publique, où la participante était responsable du « Service Santé Femme », a refusé de s'impliquer ; la wilaya a refusé d'organiser une rencontre sur le sujet à l'hôtel Aletti, Alger). On n'obtiendra pas des autorités tout ce qu'on espère. La déception sera fréquente. Mais il ne faut pas renoncer pour autant à les intégrer dans un projet de reconstruction après le drame. Ce que l'on peut faire dans notre groupe, c'est être attentif à ce que les gens ont souffert du passé, mais les inviter respectueusement à améliorer le futur en tenant compte de ce passé. On doit

le faire avec les dames de Hassi Messaoud, mais aussi avec les responsables de l'État – pas nécessairement contents de ce qu'ils font – parce qu'on a besoin d'eux. S'ils étaient là, peut-être trouveraient-ils les propos tenus irrévérencieux, s'ils pensent qu'un État doit rester inattaquable et infaillible.

4. En quête des ressources résiduelles

On tentera de s'intéresser à des détails, périphériques en apparence, qui ouvrent cependant des perspectives et permettent de repérer ce qui fait honneur aux personnes. Ainsi :

- Chercher à savoir en quoi ces dames sont indispensables au développement de la ville de Hassi Messaoud, où la vie est si difficile.

Si une femme prend le risque d'aller travailler là-bas, dans ce territoire hostile, il est vraisemblable que c'est pour une raison qui lui fait honneur.

- Se demander si ces femmes sont des épouses, des mamans, des filles, des sœurs, des tantes, des militantes...

La « Clinique de Concertation » propose d'aller progressivement dans le détail, en rassemblant les éléments « De Proche en Proche » sans mettre de hiérarchie dans la gravité des choses. Selon qu'il s'agit d'une maman célibataire, ou d'une maman qui a confié ses enfants pour travailler, les conséquences seront différentes et donc la manière de les gérer différente aussi. Ces détails servent à prendre la mesure de l'extension du mal (sur la personne elle-même, mais aussi sur les autres, blessées à travers elle), pour mieux savoir à quelle échelle travailler.

En entrant dans une énonciation prudente des faits, on élabore un récit qui crée les conditions d'un travail d'exonération. Il ne s'agit ni d'effacer le mal, ni de l'oublier, mais de pouvoir renoncer à une réparation destructrice, pour trouver des éléments rendant un futur possible.

Situation 2. A Jijel

présentée par Souad Lehtihet

Pendant son service militaire, le petit cousin de la participante a pris part à des combats féroces contre les terroristes dans les maquis de sa région natale, Jijel (côte est algérienne). Suite à la trêve signée entre les autorités étatiques et l'Armée Islamique du Salut (AIS), ce jeune homme s'est retrouvé à devoir protéger ceux-là mêmes qu'il avait combattus pendant deux ans pour leur éviter les représailles du Groupe Islamique Armé opposé à cet accord. Cette situation l'a complètement anéanti. Depuis, il vit en reclus chez lui, à Jijel, ville dans laquelle, depuis la Réconciliation nationale, nombre de repentis jouissent d'une vie normale, quand lui, démoli, semble à l'arrêt, incapable de se reconstruire.

1. « De Proche en Proche » / le « Sociogénogramme »

Il n'est pas question de minimiser le drame d'une situation où un individu doit obéir à des ordres contradictoires (situation qui peut provoquer la folie), mais d'essayer de voir ce qu'il y a autour (au risque de donner l'impression de s'intéresser à des choses anodines). Par exemple, pour pouvoir représenter et dessiner des flèches d'interactions :

. S'intéresser aux raisons de la présence de la participante à la formation (pour essayer de détecter les activations et le réseau existant) : comment en est-elle venue à faire partie de la formation ? A quel titre est-elle ici ?

. Détailler l'anéantissement du jeune homme : à quelle occasion précise dit-il avoir éprouvé ce sentiment ? Quels sont les moments, les situations qui l'ont blessé ? A-t-il été amené à participer à des opérations particulièrement traumatisantes ?

2. Le temps de la concertation/ la construction d'un espace praticable / repérer le changement d'échelle

La Réconciliation nationale orchestrée par l'Etat algérien semble avoir été le coup de grâce pour lui. Tout se passe aujourd'hui comme si la discorde au sein de la collectivité algérienne (qui n'a pas « digéré » la façon dont cette politique a été menée à bien par les autorités) le traversait personnellement, intimement, comme s'il absorbait à lui tout seul une violence imposée à tout un collectif.

- Comment accompagner ce jeune homme, à quelle échelle ?

On pourrait limiter le travail à l'échelle d'un psychiatre adroit qui réduirait ses angoisses via un traitement médicamenteux, ce qui a été fait, sans grand résultat. On pourrait aussi imaginer qu'il rencontre toutes les semaines quelqu'un qui l'aide sur les problèmes de l'incompréhension et de la culpabilité.

Mais on pourrait également imaginer qu'un collectif, avec des psychiatres formés au « Travail Thérapeutique de Réseau » mais aussi d'autres professionnels, se déplace à

Jijel, et soit attentif à construire des questions praticables. Un groupe comme le nôtre, constitué de personnes intéressées par la question du « Vivre Ensemble » et suffisamment bienveillantes, pourrait aider ce jeune homme, sans le détruire, à amorcer un processus d'exonération, et, au terme d'un travail très long et risqué, le conduire à finir par accepter l'idée qu'il devra vivre à l'avenir avec ces gens-là : ceux qu'il a combattus, ceux qui lui ont fait du tort, ceux qui prônent l'oubli.

- Construire un espace et des questions praticables

Si des responsables de l'armée étaient présents (par exemple des psychologues appartenant à l'institution), serait-il envisageable d'ouvrir la question de savoir à quelle échelle travailler ? A l'argument avancé selon lequel une réunion de ce type serait difficilement envisageable car elle impliquerait de parler d'actes de l'armée sur lesquels pèse aujourd'hui un grand silence, on peut rétorquer que c'est au groupe de donner des garanties sur la manière dont cela sera évoqué. Parfois, on peut ne pas nommer pour pouvoir travailler. Comme l'enseigne Nicole Loraux¹⁷, ne pas nommer les choses, ne pas nommer le mal, peut le rendre encore plus évident et assourdissant. Il y a certainement des marges de travail praticables, mais il faut les évaluer prudemment, ne pas se lancer tête baissée.

Est-il possible, dans l'Algérie d'aujourd'hui, de réunir dans une même salle cette personne, des repentis, des militaires ? C'est difficile à savoir. Si partout on s'entend dire que c'est absolument inenvisageable, alors, il nous faudra trouver quoi faire pour que cela soit possible, pour que quelqu'un avec une certaine habitude de ce type de travail puisse aller sur place et réunir les conditions dans lesquelles le mener à bien. Peut-être faudra-t-il renoncer, mais avoir ne serait-ce que cherché et tâtonné, peut être bénéfique, en pariant sur le fait qu'avoir pris le risque de porter la question jusqu'où elle pouvait être portée, permettra que ça soit moins difficile la prochaine fois.

3. L'équilibre de la « Triade Concertative »

- Comment ouvrir un travail sur l'exonération, à partir de la colère justifiée ressentie par un jeune homme qui estime avoir été l'objet d'ordres paradoxaux ?

Le compte ouvert entre lui et un État responsable d'injonctions contradictoires peut enclencher une chaîne de comportements de l'ordre de la réticence, de la méfiance et de la suspicion plutôt que de l'engagement.

- Comment réfléchir à la manière d'équilibrer l'action dans la « Triade Concertative », sans donner un chèque en blanc à l'État, tout en allant le chercher là où il peut donner ?

Comment faire avec des gens qui imaginent pouvoir travailler avec l'oubli en préconisant qu'il faut « tourner la page ». On ne tourne jamais la page, mais au nom d'un futur meilleur, on peut être amené – après un long travail d'exonération – à

¹⁷ Voir son texte « De l'amnistie et de son contraire » extrait de *Les usages de l'oubli*, colloque de Royaumont, Seuil 1988, disponible dans le livre cité plus haut *Apprendre à vivre ensemble*.

renoncer à une légitimité destructrice : ce qui ne signifie pas effacer le mal subi. Il est important d'en discuter (et si le débat est ouvert, on cesse alors d'être dans l'oubli), car ces personnes qui prêchent l'oubli n'ont pas forcément tort, mais il faut pouvoir entendre les visions et les perceptions de chacun. D'où l'objectif de ces trois jours : réfléchir aux modalités de travail expérimentales pouvant être mises en oeuvre sur un mode sécurisé – parce que construit ensemble – afin que tout le monde puisse aller au bout de sa pensée tout en restant discret.

- Il ne s'agit pas de minimiser les souffrances de ce jeune homme, ou de toutes ces personnes qui ont subi un préjudice du fait de la désorganisation de l'État.

Mais il faut pouvoir trouver une zone de confiance minimum, même dérisoire, pour qu'on puisse s'y agripper et avec pugnacité, tenter de l'étendre. Il est vrai que cela requiert un *capital de confiance* à l'égard des institutions qu'il est plus facile d'avoir dans un autre pays que le sien (car quand on les côtoie quotidiennement, on est plus facilement disqualifiant).

4. En quête des ressources résiduelles pour amorcer un processus d'exonération

- S'intéresser à des détails, en apparence anodins, qui peuvent offrir un point d'accroche et repérer un îlot de confiance, sans que jamais la détresse de l'intéressé ne soit niée.

Comme se demander quel est le lien exact de parenté entre la participante et son petit cousin : est-il le fils de la sœur de sa mère ? Cela introduit le particularisme qui est à la base de la justice relationnelle : être l'enfant de deux sœurs n'est pas la même chose qu'être l'enfant de deux frères ou d'un frère et d'une sœur.

Comme ne pas hésiter à reformuler la question en fonction de la réponse de la participante à la question précédente : Qu'est-ce qui vous a touché précisément par rapport à la situation du *fils de la sœur de votre mère* ?

- Le collectif peut être un moyen de lutter contre la « psychiatisation » des gens aux prises avec la question du « vivre ensemble ».

On peut envisager comme possible l'idée de travailler avec ce jeune homme, en comptant sur la vigilance de chacun des membres du groupe, sur celle du groupe entier, voire sur celle de personnes qu'on aurait mobilisées au préalable et qui porteraient le processus de Réconciliation nationale.

Ce travail collectif serait d'autant plus pertinent qu'une tendance lourde existe, qui préconise la médicalisation des troubles vécus par ces personnes prises dans des situations comme celle de ce jeune homme.

A la modeste échelle de notre groupe, on peut essayer de proposer un contrepoint à cette tentation de « psychiatriser » ces gens porteurs de ce terrible savoir du « Vivre Ensemble », qui les met dans des situations de tiraillement, dans l'impossibilité d'établir un rapport de confiance avec une administration intransigente et

incontournable. L'ambition est de chercher, « De Proche en Proche », comment construire des manières de travailler sans reproduire le cycle de la vengeance, soit sur le peuple supposé incapable de vivre ensemble », soit sur les institutions qui ne pourraient que plaider coupable.

Situation 3. A BLIDA

présentée par Cherifa Kheddar

Dans un collège près de Blida (à une 40aine de km d'Alger), une jeune fille a été assassinée par son petit ami dans un accès de jalousie. Le crime a eu lieu juste avant la fin de l'année scolaire à la veille des examens. L'association Djazaïrouna (présidée par Cherifa Kheddar et ayant un rôle actif de sensibilisation et de réflexion autour de la question de la violence) a été activée par les parents d'élèves pour essayer de digérer ce drame de manière collective : collégiens, parents d'élèves, élus locaux, enseignants, soit une centaine de personnes a ainsi été réunie dans la salle du théâtre du collège, à l'initiative et en présence, de l'équipe pluridisciplinaire de Djazaïrouna (juriste, psychologue, assistante sociale). Après 2h30 de discussion, une feuille de route a été rédigée par les collégiens eux-mêmes, abordant la question pratique des examens (comment les passer malgré les vacances), mais surtout élaborant des règles de conduite à venir dans le collège, dans le sens d'un mieux vivre ensemble entre filles et garçons. Il s'agissait en quelque sorte d'un mode d'emploi basé sur une projection dans le futur.

- Une « cérémonie du dénouement »

On constate que dans cette situation, la colère a été transformée en tristesse dans un collectif. Que ça se soit passé dans une salle de théâtre n'est pas anodin ; selon un rituel qui n'est pas sans rappeler celui d'une tribu des îles du Pacifique sud qui considère ce qu'elle nomme « la colère justifiée » comme un sentiment nocif, une émotion potentiellement dangereuse pour l'avenir de la communauté, devant être transformée. Au crépuscule, la collectivité organise donc une « cérémonie du dénouement » destinée à convertir « la colère justifiée » en « tristesse ».

- Le changement d'échelle : un collectif pour « digérer » le drame

Dans ce cas d'assassinat, il paraît difficilement praticable d'organiser une confrontation directe entre le papa ou la maman de la jeune fille et celui qui a perpétré le crime. Mais on constate que, « De Proche en Proche », s'est construit un collectif capable de « digérer » ce que des personnes ne pouvaient faire isolément. Ce qui rejoint la métaphore du psychiatre Wilfred Krupeck Bion qui compare le psychisme à un appareil digestif. Quand les choses sont trop difficiles à digérer par un seul estomac, il faut réunir un collectif d'appareils digestifs. L'équipe de Djazaïrouna et les parents d'élèves ont eu ce génie de pressentir la nécessité d'un changement d'échelle, pour passer de l'individuel au collectif. L'échelle dans laquelle les événements se sont déroulés ne permettait pas d'agir, alors les parents d'élèves ont activé une échelle plus large (la wilaya), pour mobiliser davantage de monde et de moyens.

Cette situation a quelque chose d'exemplaire, dans la mesure où elle démontre que même si les gens semblent anéantis, on peut parier sur le fait que leurs ressources ne le sont pas et qu'elles seront plus accessibles et davantage mobilisables si on change d'échelle. On peut essayer de repérer ce qui a rendu les choses possibles dans ce collège afin que le groupe puisse s'en inspirer et le faire migrer « De Proche en Proche ».

CONCLUSION

- Durant ces trois jours, ont été explorées les voies permettant de construire des dispositifs où, au nom de l'amélioration du futur, l'exonération soit possible. L'objectif n'était pas de concevoir des dispositifs « clé en main », mais plutôt de réfléchir ensemble à élaborer une méthodologie qui, pas à pas, améliore nos capacités à faire face à des situations complexes et délicates comme celles que connaît l'Algérie aujourd'hui, et nous permette de nous sentir chaque fois un peu moins impuissants à accompagner les personnes aux prises avec une douloureuse expérience de vivre ensemble. En travaillant « De Proche en Proche », « notre méthode est d'aller de zone praticable en zone praticable ; et quelques fois, les zones qui le semblaient totalement peuvent se révéler moins impraticables » (Dr Lemaire).

C'est pourquoi le groupe n'a cessé d'être en quête de la juste échelle d'intervention dans les situations exposées. L'idée était, chaque fois, d'essayer de repérer le mode opératoire du changement d'échelle (de l'individu au collectif, en identifiant les différents niveaux de collectif : la famille, le collège, le groupe de travailleurs de réseau, etc.), pour qu'éventuellement des techniques reproductibles puissent être isolées.

- Le Dr Lemaire a la conviction qu'il existe une échelle intermédiaire mobilisable et féconde (celle de la famille élargie, du clan, du quartier, ou de tout autre collectif) permettant de cultiver une qualité de liens soucieux de justice relationnelle, échelle qu'il est plutôt rare de rencontrer en Europe. En tant que clinicien invité en Algérie – pays qui l'a toujours accueilli avec bienveillance et lui offre la possibilité de perfectionner son expérience de thérapeute et de « Clinicien de Concertation » –, il cherche à reconstruire, avec les travailleurs de proximité, des îlots de confiance, sans renoncer à l'idée de toucher, un jour, « De Proche en Proche », le territoire national.

- Si nous sommes d'abord des « collectionneurs d'expériences » (Dr Lemaire), il est important de formaliser le caractère extensif de la confiance et de se référer à une méthodologie. L'enjeu est important : créer un espace comme celui de notre groupe, étayé par les instruments du « Sociogénogramme », des procès-verbaux, qui vient contrer la tendance à seulement mesurer la puissance destructrice de la violence et pas la dynamique extensive et constructive de l'exonération. Cependant cette formation est davantage une *expérience formative* qu'une formation théorique. Ici, on ne craint pas de tâtonner, de bégayer, de commettre des maladresses, de prendre

des risques. Mieux, on cultive cette attitude, en défendant notamment le principe de l'ouverture du groupe à toute personne extérieure (à tout « intrus »), afin d'éviter par la confiance absolue de devenir un clan consensuel.

. A l'issue de ces journées et de celles à venir, personne ne détiendra de solutions-miracles pour « mieux vivre ensemble » en Algérie, mais on aura augmenté la possibilité de mettre en œuvre les conditions d'installation d'un processus d'exonération et peut-être l'inspiration de chacun aura-t-elle été décuplée. Il est légitime d'espérer – tout en restant vigilant, car il n'est pas question que le travail d'extension de la Thérapie Contextuelle de Nagy entamé en Algérie 1998, dévoie les intentions de son auteur – que tout ce que ce que nous reconstruisons, même à une échelle infime, participe au changement plus global de la société, c'est-à-dire de la Cité.